

DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE LE PERCY 38930

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille DIX SEPT, le 10 NOVEMBRE, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame CAMPREDON Sabine.

Présents: Guillaume GONTARD, Nicole GONTARD, Thierry CHASSEVENT, Jean Marc TATIN, Claude BRONNER, Sabine CAMPREDON, Yves PERRIN, Jean Paul REYNAUD, Thibaud BECOURT, Agnès TREGRET,

Excusés: Laurent CLARET

Date de la convocation: 10 novembre 2017

Secrétaire de séance: Thibaud Bécourt

oOo

ORGANISATION DE LA MAIRIE

Remise d'un jeu de clé de la nouvelle mairie (salle du conseil municipal) à chaque conseiller ainsi qu'un pass aux adjoints Thierry Chassevent et Thibaud Bécourt.

oOo

**CHANGEMENT DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES
& ELECTION DES DÉLÉGUÉS DANS LES AUTRES STRUCTURES**

Rappel des attributions des adjoints qui participent et suivent le travail des commissions correspondantes.

Premier adjoint: Thierry Chassevent, en charge de l'aménagement (réseau d'eau, assainissement, chemin, entretien, forêt).

Deuxième adjoint: Thibaud Bécourt, en charge de la gestion du personnel(employés communaux / café de la Page et contrat d'entretien / chaufferie bois / logement communaux)

1-EAU-ASSAINISSEMENT & ECLAIRAGE:

Référent: Thierry CHASSEVENT

Membres: Thibaud BÉCOURT, Jean-Marc TATIN

2-FORÊT – AGRICULTURE – SENTIERS

Référent: Jan-Paul REYNAUD

Membres: CLAUDE BRONNER, Thierry CHASSEVENT

Gestion des bâtiments et terrains conventionnés:

les jardins partagés: Thibaud BECOURT

Refuge d'Esparron & alpages: Jean-Paul REYNAUD, Agnès TREGRET

Café de la page: Thibaud BÉCOURT, Claude BRONNER

La colonie: Claude BRONNER, Agnès TREGRET, Thibaud BECOURT

3-ENTRETIEN DU VILLAGE

Référents: Thierry CHASSEVENT, Jean-Paul REYNAUD

Membres: Jean-Marc TATIN, Laurent CLARET, Nicole GONTARD

Suivi employé communal:

Référents: Thibaud BECOURT, Thierry CHASSEVENT, Jean-Paul REYNAUD

Chemins ruraux et communaux:

Référents: Jean-Marc TATIN, Thierry CHASSEVENT, Laurent CLARET

Fleurissement embellissement:

Référent: Nicole GONTARD

4-COMMUNICATION-INFORMATION-URBANISME

Référent: Sabine CAMPREDON

Membres: Sabine CAMPREDON, Thibaud BECOURT, Agnès TREGRET, Jean-Marc TATIN

Publication (le percillou): Sabine CAMPREDON

Site internet: Sabine CAMPREDON

5-URBANISME

Référents: Guillaume Gontard

Membres: Sabine Campredon, Jean-Marc TATIN, Thibaud BECOURT, Agnès TREGRET

6-LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS – JEUNESSE – SOCIAL

Référents: Yves PERRIN

Membres: Sabine CAMPREDON, Nicole GONTARD, Claude BRONNER, Agnès TREGRET

Gestion des salles/lien associations: Yves PERRIN, Sabine CAMPREDON, Nicole GONTARD

Ecole: Sabine CAMPREDON, Guillaume GONTARD

CCAS (membres élus): Guillaume GONTARD, Claude BRONNER, Nicole GONTARD

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES:

Titulaires: Sabine AMPREDON, Thierry CHASSEVENT, Jean-Marc TATIN, Thibaud BECOURT

Suppléants: Guillaume GONTARD, Jean-Paul REYNAUD, Nicole GONTARD

DÉLÉGUÉ AUX AUTRES STRUCTURES

SEDI (Syndicat d'électricité de l'Isère)

Titulaire: Yves PERRIN

Suppléant: Thierry CHASSEVENT

SIGREDA (Syndicat de l'eau)

Titulaire:Thibaud BECOURT

Suppléant:Thierry CHASSEVENT

PNRV

Titulaire: Agnès TREGRET

Suppléants:Claude BRONNER

SYNDICAT SERPATON

Titulaire:Jean-Marc TATIN

Suppléante:Nicole GONTARD

oOo

ELECTION DU DÉLÉGUÉ & SUPPLÉANT À LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Délégué: Sabine CAMPREDON

Suppléant: Thibaud BECOURT

oOo

VOTE DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le Maire demande de se prononcer pour le vote des indemnités des élus.

Lors du dernier mandat en mars 2014, le Conseil municipal avait décidé de diminuer les indemnités du maire et des adjoints aujourd'hui la lois du 1er janvier 2016 stipule que les indemnités ne peuvent plus être diminuées. Voici les montants des nouvelles indemnités:

-Pour le maire 658€ brut et 576,85€ net

-Pour les adjoints 255€ brut et 223,96€ net

Après délibération, le conseil municipal décide d'attribuer ces montants au maire et aux adjoints.

oOo

TABLEAU DES TARIFS DES GÎTES

Dans l'attente de la création d'une régie (janvier 2018) pour la gestion des gîtes, voici les tarifs qui seront applicables :

Nuitée Dortoir : 18€

Nuitée Gîte: 55/70€ (55€/2 personnes- 70€/3 personnes)

Petit déjeuner : 7,5€

Pique-nique : 10€

Draps/couvertures : 2,5€/pers

Serviettes : 2,5€/pers

Location (2 gîtes+dortoir) : 240€/nuit

Ménage (si location en entier) : 20€

Machine à laver:5€/lavage

Location semaine (7 nuits) : -10%

Location 3 nuits : -5%

Supplément animaux : 5€/nuit

oOo
TRAVAUX

ANCIENNE MAIRIE

L'entreprise Obiou Multiservice a débuté les travaux le 6 novembre dans le futur logement communal (T4). Le logement devrait être disponible début mars.

ESPARRON

L'entreprise les copeaux d'abord ont terminé les travaux au refuge et nous préviennent que la couverture du gîte est très abîmée, il faudra penser à la changer ces prochaines années.

Montant des travaux : 6650,05€

HANGAR COMMUNAL à Chabulière

Le conseil municipal autorise Mme Le Maire a déposé un dossier de demande de subvention pour la réfection du hangar communal à Chabulière.

Délibération : vote pour à l'unanimité

oOo
TRAVAUX FORESTIERS

Mme le Maire présente les travaux en cours/ les ventes / et propositions de travaux détaillées par l'ONF pour l'année 2017/2018 :

1- Les travaux concernant la plantation des arbres et clôtures à la ferme Esparron débuteront en décembre pour un montant total de 20000€ HT subventionné à 80% (TEPOS/CDCT), un appel d'offre a été lancé , les plis seront ouverts le 15/11/17.

2- L'ONF a géré la coupe et la vente de ces parcelles :

La parcelle 1 (vendu): 4078€ bois façonnés (bénéfice pour la commune)

La parcelle 2(vendu): 6348€ bois façonnés (bénéfice pour la commune)

La parcelle 8: mis en vente une seule fois, le prix de retrait est de 24000€ (bloc sur pied), non vendu pour l'instant.

3- Création de pistes de débardage (parcelle 6 & 5 – col de Menée/Pré-rond) : montant estimé des travaux 16 800,00 HT €. L'ONF déposera à nouveau le dossier fin mars.

oOo
AMENAGEMENT RD 1075

Thierry Chassevent nous rappelle les réunions qui ont déjà eu lieu à ce sujet.

Une réunion est prévue le mercredi 15 novembre à la maison du territoire avec Olivier Monti concernant l'aménagement de la RD1075 afin d'améliorer la sécurité de cet axe avec les maires de Chichilianne, Clelles, Monestier du Percy et le Percy.

D'autres réunions (groupe de travail) ont lieu avec les maires des autres communes tout le long du tracé entre le col du Fau et le col de Lus La Croix-Haute.

oOo

SKI DE FOND

PARTICIPATION AUX SORTIES SCOLAIRES SKI DE FOND

Délibération commune avec Chichilianne, Clelles et St Martin de Clelles : Ce point avait déjà été validé en conseil en 2015. Il s'agit simplement de prendre une délibération commune (même terme) que les communes de Chichilianne, St Martin de Clelles et Clelles jusqu'à la fin du mandat (2020).

Cette délibération fixe la participation de chacune des communes aux 8 sorties ski de fond au prorata du nombre d'enfants de ces communes concernées par les sorties.

Validé à l'unanimité.

oOo

Divers

-Le conseil Municipal fait un don au comité des fêtes du Percy des Strapontins, la mairie en gardera quelques uns.

-Le repas des anciens aura lieu le samedi 2 décembre au Chamois d'or.

-Le tracteur a été révisé afin d'assurer le déneigement de cet hiver et le pozolann livré prochainement.

-Le déneigement est assurée par Patrick Berner et Jean-Paul Reynaud.

Thibaud Bécourt se propose d'apprendre à conduire le tracteur et la mise en place des outils de déneigement cette année avec Jean-Paul Reynaud afin de pouvoir se relayer l'année prochaine. L'employé communal Nicolas million apprendra aussi dans ce même temps.

Un calendrier déneigement sera fait ces prochains jours.

-Un petit percillou devrait sortir d'ici la fin de l'année

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 15 DECEMBRE à 20h30